

## 7.2.B – ALLEMAND

Les candidats attacheront beaucoup d'importance à la présentation de leur travail, une copie désordonnée et illisible indisposant toujours le correcteur.

### **I) THEME**

Le texte à traduire était extrait du roman de Patrick Modiano paru en 1978 chez Gallimard : Rue des Boutiques Obscures.

Si cet exercice est délicat, le Jury sait encourager les candidats qui visiblement s'astreignent à un travail régulier en leur attribuant une excellente note, voire- grâce aux nombreux points-bonus- la note maximale.

Parmi les erreurs, certaines sont lourdement sanctionnées :

- l'omission (considérée comme un refus de traduire)
- le barbarisme (qui va au-delà de la simple faute d'orthographe)
- la non-maîtrise de la conjugaison des auxiliaires, des verbes faibles et forts
- la confusion des modes
- la construction des verbes de modalité avec *zu*
- le désordre syntaxique (qui voit le verbe conjugué systématiquement mal placé)
- la déclinaison fantaisiste (au nominatif et à l'accusatif au moins).

D'autres erreurs sont moyennement sanctionnées, qui montrent la méconnaissance

- du pronom personnel
- de l'adjectif possessif
- des prépositions
- de l'expression du lieu
- des verbes à régime
- du comparatif.

Le Jury a bien conscience de la difficulté de la tâche à laquelle sont confrontés préparateurs et candidats (2 heures de cours par semaine seulement), c'est la raison pour laquelle il récompense généreusement l'utilisation correcte des petits mots (*wohl*, *sehr*, *übrigens*), la précision grammaticale (*deren letzter Erbe ich bin*), l'idiomatisme (*eine helläugige Brünette*, *Herr H. verlangt nach Ihnen*), en un mot les trouvailles (*der Hinterraum*, *er wies mir den ihm gegenüber stehenden Sitz zu*, *ihm zu[zu]lächeln*, *Ich werde übrigens einfach mit H. angesprochen*). Ce ne sont là que de rares exemples parmi de très nombreuses propositions qui ont retenu l'attention bienveillante et admirative du Jury.

### **II) EXPRESSION ECRITE**

L'article emprunté à la Deutsche Welle du 2 novembre 2010 traitait de « Street View », sujet visiblement connu de tous. Du reste, seul le verbe *verpixeln* a quelquefois été mal compris.

La difficulté de l'exercice était donc ailleurs. Elle tient à la nature des deux questions posées qui poursuivent des objectifs différents.

**Question 1** : Il s'agit d'un exercice de repérage, il faut après avoir bien lu la question orienter sa propre lecture en fonction de celle-ci : Une fois les éléments repérés, il faut les mettre en forme en utilisant des

connecteurs, en essayant de ne rien oublier d'important et en respectant l'équilibre du texte de référence (par exemple arguments positifs et négatifs).

Les jalons du texte pouvaient être : *der Dienst von Google « Street View » ist online – ein umstrittenes Projekt- die Gemeinde Oberstaufen – sich freiwillig dazu melden – begeistert sein – Google-Gegner - sein Haus verpixeln lassen – einen virtuellen Zugang zu seinem Haus gewinnen- die 20 größten deutschen Städte – einen heftigen Widerspruch bei Datenschützern auslösen – die Privatsphäre gefährden – nur 3 % der in Frage kommenden Haushalte.*

La première question porte exclusivement sur le texte. Le Jury porte une attention toute particulière à la reformulation qui doit éviter le plagiat manifeste.

**Question 2 :** Cette question permet aux meilleurs candidats des développements pertinents et riches. Cet essai (qui doit être ordonné : introduction- développement – conclusion) fait appel à des connaissances autres que celles du texte. Il faut dépasser celui-ci pour éclairer le sujet et tenter d'y apporter une solution personnelle.

D'une façon générale, deux écueils doivent être évités. Le premier consiste à lire un mot (*Privatsphäre*) pour un autre (*Privatleben*), le second à réduire le sujet à un seul exemple (*Paparazzi*).

Le Jury, qui n'attend aucune réponse précise, est sensible à la cohérence de l'argumentation proposée dans un allemand correct et varié. C'est ce qu'ont réussi de nombreux candidats. Qu'ils en soient ici félicités !